LA LETTRE DU
SYCABEL

SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES
ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

N°31
JUILLET 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYCABEL

2024 UNE ANNÉE CONTRASTÉE POUR L'INDUSTRIE DU CÂBLE

EDITO

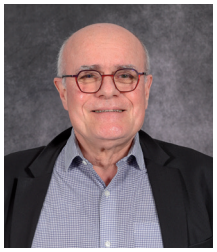

Les chiffres 2024 de l'industrie des câbles révèlent une année contrastée, où ralentissement et opportunités se côtoient dans un contexte mondial en mutation.

Les résultats 2024 des fabricants de fils et câbles électriques et de communication et leurs accessoires, publiés le 19 juin lors de l'Assemblée Générale du SYCABEL, font état d'un léger recul au cours de l'année 2024. Tout en intégrant les variations des cours des matières premières, leur chiffre d'affaires s'est établi à 3,5 milliards d'euros, en baisse globale de 3.7 % par rapport à 2023. Les exportations, quant à elles, représentent 55 % du chiffre d'affaires total. Les résultats sont contrastés selon les secteurs : les ventes de câbles d'énergie et de matériels de raccordement sont en forte hausse par rapport à 2023 alors que celles des câbles de communication poursuivent leur baisse amorcée en 2019. Les ventes de câbles pour l'industrie et la construction restent, quant à elles, quasiment stables. Les perspectives à moyen terme restent néanmoins porteuses pour notre industrie, très présente en France et fortement exportatrice.

Notre Assemblée Générale du 19 juin a été l'occasion de rappeler les grands enjeux de la filière : répondre à la hausse des besoins, maintenir une production nationale stratégique, sécuriser l'accès aux matières premières, résister aux importations subventionnées, accélérer la décarbonation industrielle, maintenir et améliorer la résilience des réseaux de télécommunication.

Enfin, le SYCABEL et ses adhérents se réjouissent de la création de l'association FIERE « Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Electriques » le 4 juin dernier, par ses cinq membres fondateurs : Enedis, RTE, et les organisations professionnelles, dont le SYCABEL, mais aussi le GIMELEC et le SERCE. La FIERE a pour objectif de contribuer au développement de l'industrie des réseaux électriques, génératrice d'emplois, de croissance et de souveraineté et répond à la volonté de renforcer la prise en compte des enjeux spécifiques des réseaux électriques auprès des acteurs économiques, industriels et publics, et la coopération entre ses membres.

Je vous souhaite bonne lecture de cette lettre N°31 du Sycabel et de passer un excellent été.

Philippe Armand
Délégué Général

EDITO 1

ACTUALITÉ 2
Assemblée Générale et composition du Bureau 2025-2026

DOSSIER 3
- L'industrie du câble en 2024 - Résultats commentés
- Perspectives par secteur

ZOOM 6
- Création de la FIERE
- Plan France THD : infographie 2025 -T1

BRÈVE 8
Les 100 ans de la FIEEC

MOUVEMENTS 9

AGENDA DE LA PROFESSION 9

Nous contacter
11-17, rue de l'Amiral Hamelin – 75016 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10 | Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Assemblée Générale du 19 juin 2025

L'assemblée générale annuelle du syndicat professionnel des fabricants de fils et câbles électriques et de communication a permis de faire un point sur l'activité 2024, de préciser les perspectives pour 2025 et le moyen terme, et a été l'occasion du renouvellement de son Bureau.

Composition du Bureau pour 2025-2026. L'Assemblée Générale du SYCABEL, réunie le 19 juin dernier, a procédé à l'élection de son Bureau en renouvelant les mandats du Président Franck Baron (Prysmian), et du Trésorier Guillaume Teixeira (Nexans). Le Bureau a élu Frédéric Briand (Acome) comme Vice-Président en remplacement de Jacques de Heere (Acome).

M. Franck BARON, Président du SYCABEL

Président :	Franck BARON	PRYSMIAN
Vice-Président :	Frédéric BRIAND	ACOME
Trésorier :	Guillaume TEIXEIRA	NEXANS
Membres :	Alain BERTAINA	DRAKA COMTEQ
	Marc CHAMBON	AGILINK CABLES
	Laurent DORE	LYNXEO Aerospace & Healthcare
	Philippe FLAMENT	DRAKA FILECA
	David LIER	NEXANS
	Béatrice PEYRONNY	OMERIN CABLES
	Elyette ROUX	NEXANS
	Patrick SANCHEZ	SILEC CABLE
	Francesco ZECCHI	PRYSMIAN

L'industrie française des fils et câbles électriques et de communication constitue l'une des plus importantes branches de la construction électrique nationale et, grâce à un tissu de sociétés internationales et de petites et moyennes entreprises, elle est un leader mondial dans son domaine. Vecteurs principaux du transport et de la distribution d'énergie électrique et de la transmission de signaux de communication électriques ou optiques, les fils et câbles électriques et de communication ainsi que leurs matériels de raccordement sont présents partout.

Le SYCABEL regroupe aujourd'hui vingt-deux entreprises qui emploient 7.000 personnes dans l'hexagone sur plus de 60 sites, répartis dans 70 % des régions françaises. Elles représentent plus de 90 % de l'industrie française du secteur.

L'industrie du câble en 2024 - Résultats commentés et perspectives par secteur

Répartition du chiffre d'affaires global en 2024

Les câbles d'énergie représentent 16 % des ventes, en forte hausse par rapport à 2023.

Après plusieurs années de croissance soutenue jusqu'en 2018, les câbles de communication poursuivent leur chute et ne représentent plus que 15 % du chiffre d'affaires.

La part des câbles pour l'industrie et la construction reste quasiment stable à 27 %. Les matériels de raccordement progressent à 11 % des ventes. Dans le domaine des réseaux d'énergie, les premiers effets de la transition énergétique se font sentir, principalement au niveau du raccordement des nouvelles capacités de production. Si les nouveaux usages de l'électricité ont encore peu d'incidence, la préparation de la transition énergétique a déjà contribué au renforcement des réseaux de transport et amorcé un frémissement dans les réseaux de distribution. Cette dynamique se reflète dans la progression des ventes de câbles d'énergie, en hausse de plus de 12 % en France comme à l'export, ainsi que dans la croissance des ventes de matériels de raccordement sur le marché français.

Pour leur part, les câbles de données à paires torsadées destinés aux installations tertiaires et industrielles présentent des volumes stables, tant sur le marché domestique qu'à l'export, et ce depuis deux ans. Toujours dans le segment des câbles de données, la vente des câbles à fibre optique, fibres multimode et monomode combinées, affiche une progression de plus de 50%, portée par le marché des data centers et de très bonnes ventes à l'export.

En revanche, concernant les câbles de télécommunications à fibre optique, l'année 2024 enregistre un recul en volume de l'ordre de 20%, proche des baisses déjà constatées en 2023 et en 2022. Cette diminution s'explique principalement par la fin du plan de déploiement de la fibre optique (Plan France THD).

Les câbles destinés à la construction et à l'industrie, quant à eux, reculent légèrement (-3% en CA). Ils pâtissent du ralentissement économique et de l'anémie du bâtiment.

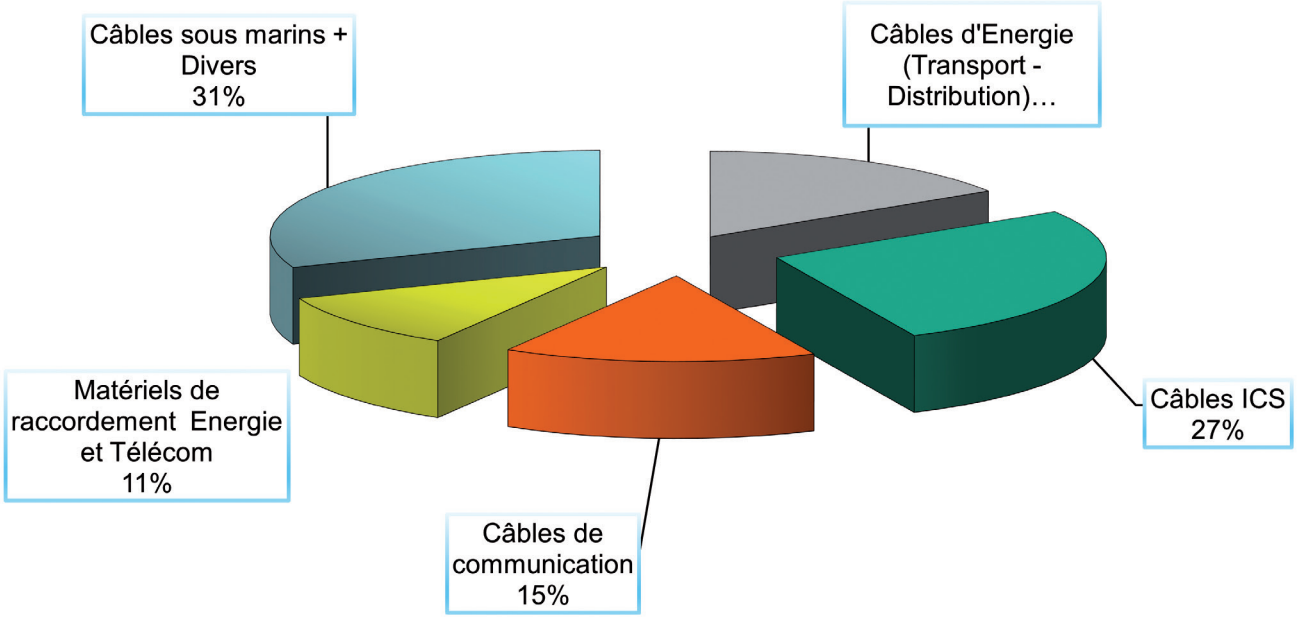

Production globale de câbles de 2010 à 2024
(milliers de tonnes et km de fibres optiques)

En 2024, le volume global des câbles livrés hors câbles sous-marins et câbles optiques se situe au même niveau qu'en 2023, de l'ordre de 300 milliers de tonnes tous produits confondus : le tonnage des métaux conducteurs livrés (câbles à âmes métalliques) est en légère hausse à 182.000 tonnes (+3%).

En métropole, les tonnages de métaux progressent de 5%, tandis que le kilométrage de fibres optiques livrées en câbles baisse de 19% à 8,2 millions de km, bien loin des 20 millions de 2019.

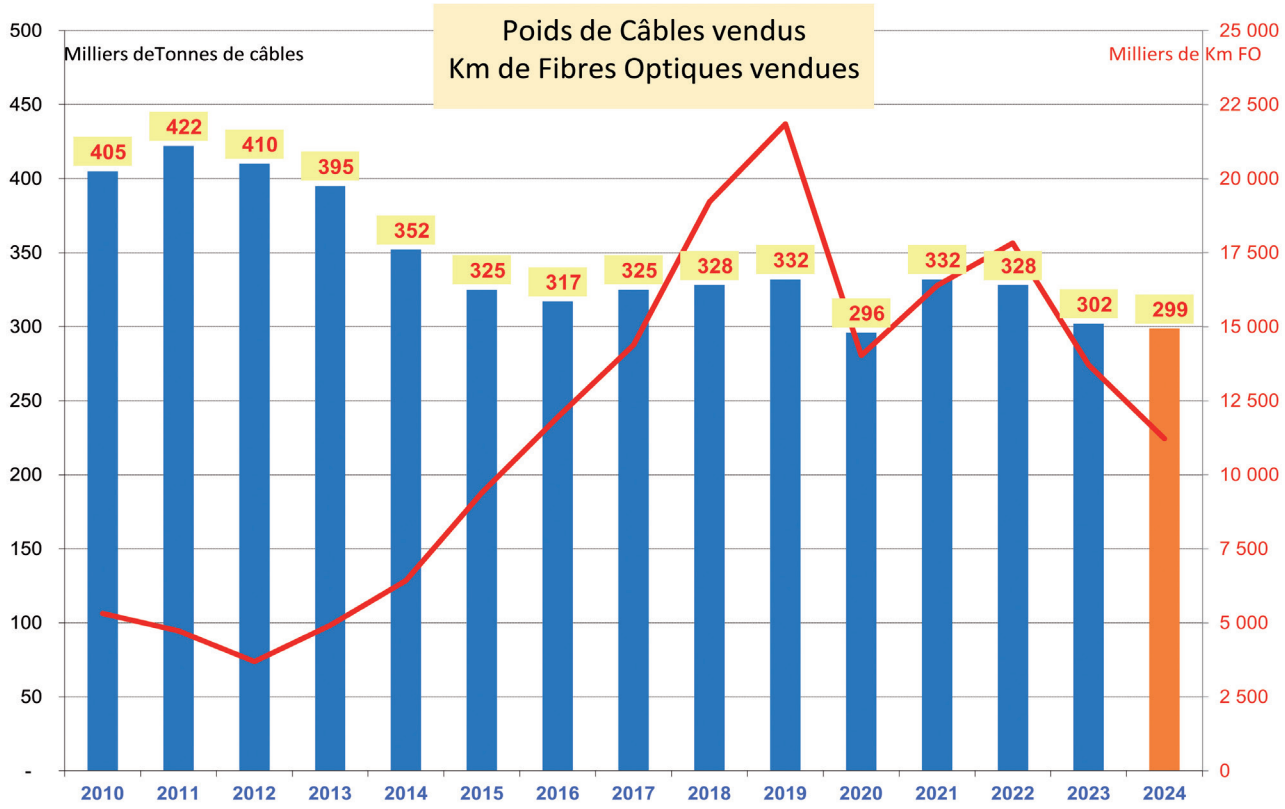

Perspectives de chaque Comité Directeur (CD)

Jawdat Mansour, Président du CD Systèmes Haute Tension :

« Les besoins d'équipement des réseaux de transport sont très importants non seulement en France mais aussi en Europe. Les nouvelles unités de production d'énergie - nucléaire, solaire, éolien terrestre et maritime, vont nécessiter une connexion au réseau. La volonté de la France d'accueillir de nombreux Data Center sur son territoire va nécessiter aussi un raccordement de forte puissance. Il en va de même pour les nouveaux usages liés à la décarbonation de l'industrie. En Europe, les opérateurs de transport ont sécurisé leurs approvisionnements de câbles en passant des commandes massives et des engagements sur de longues durées, ce qui a favorisé l'investissement dans des équipements industriels dédiés aux lignes de production. En France, Rte, qui a publié son schéma de développement du réseau le 13 février 2025, a enclenché la sécurisation de ses approvisionnements pour en réaliser le premier volet jusqu'en 2028. »

Patrick Sanchez, Président du CD Câbles Réseaux d'énergie :

« La très forte augmentation des besoins liés à la transition énergétique dans les infrastructures de transport et de distribution d'énergie ne pourra être satisfaite sans développer et renforcer les réseaux. La croissance pour les câbles de distribution a débuté avec le segment des câbles moyennes tension et devrait se renforcer l'année prochaine. Pour les câbles basse tension ils seront tirés par la rénovation du réseau, l'augmentation des usages électriques, comme la mobilité et le remplacement progressif des énergies fossiles dans les bâtiments. Pour Enedis, ses prévisions d'investissement s'élèvent à 96 milliards d'euros d'ici 2040 avec un niveau annuel passant de 3,4 milliards actuellement à 5,5 milliards en 2030. »

Damien Jeanneau, Président du CD Matériels de raccordement énergie :

« Sur le plan européen, les besoins d'équipement des réseaux de transport et distribution sont évalués par ENTSO-E (Réseau Européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité) et E.DSO (Association des opérateurs de systèmes de distribution européens) à un total de 1 300 milliards d'euros sur les 20 prochaines années. Le raccordement des réseaux pour accueillir la transition énergétique, va profiter à l'ensemble des acteurs de la filière et à tous les éléments de valeur, cela entrainera la nécessaire mise en œuvre de matériels de raccordement. »

David Lier, Président du CD Câbles Industrie Construction Spéciaux :

« Dans la construction, 2025 sera l'année du déploiement des euroclasses permettant de caractériser la réaction au feu dans les textes règlementaires et normatifs. La mise en application de la nouvelle norme NF C 15-100 va permettre aux câbles de bénéficier de l'application concrète du Règlement Produits de Construction avec la mise en place des euroclasses. 2025 est également l'année de la mise en œuvre de l'arrêté du 23 mai 2024 pour les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur entraînant cette même application des euroclasses. Pour le secteur de la construction, la FFB annonce un redressement du logement neuf autorisant à être plus optimiste pour l'année prochaine. Les marchés de l'industrie, de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire, devraient être stimulés par les projets de décarbonation des sites industriels, le développement des usages de l'électricité, le véhicule électrique, ainsi que par les projections optimistes de l'aéronautique, pour autant que les mesures prises par le Président des Etats-Unis ne rebattent pas les cartes. »

Matthieu Evrard, Président du CD Câbles de données :

« Le marché des câbles de données à paires torsadées en cuivre est stable depuis deux ans. Il devrait bénéficier de la reprise de la construction de bâtiments. Les projets de datacenter, liés notamment à l'IA, ouvrent des perspectives encourageantes tant pour les câbles cuivre que pour les câbles optiques. »

Alain Bertaina, Président du CD Câbles de télécommunication :

« La fin du Plan France THD fragilise les industries des câbles et des accessoires optiques pour les télécommunications. Correction des non-qualités (conformité des composants, aux normes et spécifications, et qualité de leur mise en œuvre), maintenance, extensions, amélioration de la résilience et maintien de la souveraineté nationale au travers d'un écosystème industriel local et fort, devraient être les objectifs prioritaires de la filière pour les mois et années à venir. »

ZOOM

La création de la FIERE, « Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Electriques »

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, la France doit progressivement sortir des énergies fossiles et développer l'électrification des usages : les réseaux électriques sont au cœur de cette transformation.

La filière des réseaux électriques - gestionnaires des réseaux, fournisseurs d'équipements et prestataires de travaux - représente aujourd'hui 100 000 emplois en France, avec une forte implantation locale et une contribution positive à la balance commerciale de la France.

La création de l'association de la Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Electriques (FIERE), le 4 juin 2025, a pour objectif de contribuer au développement de l'industrie des réseaux électriques, génératrice d'emplois, de croissance et de souveraineté. Elle répond à la volonté de renforcer la prise en compte des enjeux spécifiques des réseaux électriques auprès des acteurs économiques, industriels et publics, et la coopération entre ses membres. L'association Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Electriques rassemble 5 membres fondateurs : Enedis, RTE, et les organisations professionnelles GIMELEC, SYCABEL, SERCE.

Ils seront rejoints par les autres opérateurs de réseaux de l'ensemble du territoire ainsi que par d'autres organisations professionnelles.

L'association sera présidée, pour les deux prochaines années, par Marianne Laigneau, présidente du directoire d'Enedis, la vice-présidence étant assurée par Philippe Piron, membre du bureau du GIMELEC et Chief Executive Officer, Electrification Systems de GE Vernova.

Franck Baron, Président du Sycabel et Directeur Général de Prysmian France, Belgique et Afrique, en est le Trésorier.

ZOOM

Plan France THD : infographie 2025 – T1

Locaux existants : Au 31 mars 2025, 44,80 millions de locaux (+164 000 durant ce trimestre et +583 000 sur un an) sont recensés par les opérateurs.

Déploiements : Au 31 mars 2025, le nombre de locaux raccordables au FttH atteint 41,1 millions de locaux, soit une progression de + 496 000 locaux au cours du premier trimestre 2025 (+ 2,4 millions en un an). Le taux de couverture de la fibre optique s'élève à 92 % des locaux existants.

Au cours du premier trimestre 2025, le déploiement de la fibre continue de ralentir, avec 496 000 locaux supplémentaires rendus raccordables au FttH, soit une baisse de 27 % par rapport au premier trimestre 2024. En un an 2,433 millions de locaux ont été rendus raccordables : 0,780 millions dans les zones d'initiative privée (ZTD et AMII) et 1,654 millions dans les zones d'initiative publique (AMEL et RIP).

Il reste actuellement environ 3,7 millions de locaux à rendre raccordables à la fibre optique (FttH) : 1,7 millions dans les zones d'initiative privée (ZTD et AMII) et 2,0 millions dans les zones d'initiative publique (AMEL et RIP).

Abonnements : Le nombre d'abonnés fibre représente 61,2% des locaux éligibles à la fibre FttH atteignant 25,1 millions à fin mars 2024, soit en un an près de 2,9 millions d'abonnés supplémentaires à la fibre.

Au premier trimestre 2025, le rythme de progression du nombre d'abonnements en fibre optique FttH (+ 737 000) est relativement stable et dépasse largement celui des déploiements (+ 496 000 locaux).

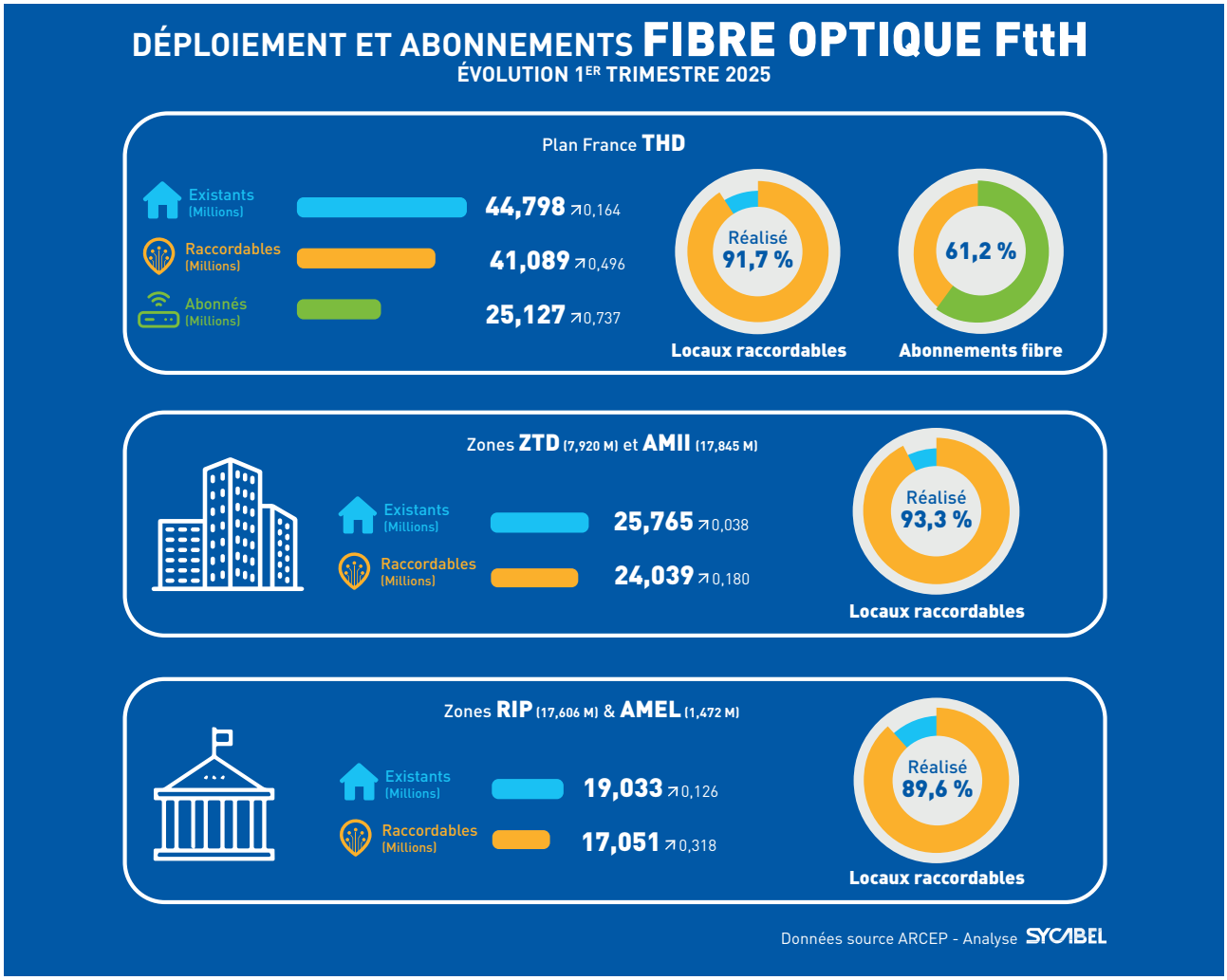

BRÈVE

Les 100 ans de la FIEEC

Crédit : François Xavier Dubois

Le SYCABEL souhaite un très bon anniversaire à la FIEEC

Le 3 juillet, la FIEEC a célébré un siècle d'engagement au service des industries électriques, électroniques et numériques dans le cadre prestigieux de l'Institut de France. À cette occasion, une conférence exceptionnelle a rassemblé dirigeants, décideurs publics et experts autour des grands enjeux d'avenir pour notre filière.

Après le discours d'ouverture par **Laurent Tardif, Président de la FIEEC, Marc Ferracci, ministre en charge de l'Industrie et de l'Énergie**, est intervenu soulignant l'importance de notre filière et de tous les acteurs.

Virginie Gatin (Legrand) et Géraldine Poivert (Reset) ont présenté ensuite l'étude FIEEC – (RE)SET : « CSRD : faire d'une contrainte une opportunité stratégique de filière ».

Puis 3 tables rondes réparties en deux grandes thématiques se sont suivies soulignant les enjeux de notre industrie.

Tout d'abord la première séquence traitait de « la décarbonation et la transition numérique : le défi du siècle » :
Luc Rémont (Président d'honneur d'EDF), a introduit le sujet de la première table ronde « Réindustrialiser et décarboner : le pari de notre industrie ? », à laquelle ont participé **Damien Carroz (Groupe Atlantic)**, **Esther Finidori (Schneider Electric)**.

Benoît Coquart (Legrand), **Anwar Dahab (Dell Technologies France)**, **Christel Heydemann (Orange)** ont ensuite animé la seconde table ronde « Infrastructures numériques et IA : accélérer la transition ».

Lors de la dernière séquence, **François-Xavier Bellamy (European Parliament)**, **Stanislas de Gramont (Groupe SEB)**, **Alexandre Saubot (France Industrie)**, **Pauline Mispoulet (GROUPE SOCODA)**, **Stanislas Lacroix (Aldes Groupe)** ont débattu sur le thème « Compétitivité industrielle et nouvelle dynamique mondiale ».

Lors de cet évènement **Pierre Gattaz** a remis le Prix FIEEC – Bpifrance de la recherche appliquée 2025 à Victor Senergues, Sandrine Mollé et François Klein de la PME Reeverse Systems.

L'évènement s'est achevé par un moment de convivialité et de musique dans la cour du palais de l'Institut de France.

Le SYCABEL remercie la FIEEC pour son implication et son travail collectif.

MOUVEMENTS

Crédit ACOME-Stefan Meyer

Jacques de Heere a évolué au sein d'Acome pendant plus de trente ans, portant notamment le développement de l'entreprise en tant que PDG pendant près de 15 ans. Il prend aujourd'hui sa retraite tout en conservant le titre de Président d'honneur d'Acome.

À l'occasion de l'Assemblée Générale du 19 juin, nous avons souhaité remercier Jacques de Heere pour son engagement au sein de plusieurs instances du syndicat : membre du Bureau et de l'Assemblée Générale, Trésorier, puis Vice-Président Télécom depuis 2012. Nous remercions également Jacques pour sa défense de l'excellence française au sein du Comité Stratégique de Filière-CSF Infrastructures Numériques dont il est le Vice-Président.

Les adhérents et partenaires, réunis le 19 juin dernier, ont chaleureusement remercié **Anne Passeron** à l'occasion de son départ à la retraite, effectif fin juin. Entrée au SYCABEL en 2005, Anne Passeron a œuvré avec professionnalisme pendant près de 20 ans, contribuant activement au bon fonctionnement du syndicat.

Anne Passeron, entourée de Franck Baron et Philippe Armand, respectivement Président et Délégué Général du Sycabel.

Karine Fernandez, récemment arrivée au SYCABEL en tant que responsable de l'administration, des finances et de la communication, reprend désormais ses fonctions.

AGENDA DE LA PROFESSION

27-28 août 2025 : RURALITIC, Aurillac

17-18 septembre : Université « Transition Numérique des Territoires », Dijon

20-22 octobre 2025 : Symposium Jicable HVDC, Turin

04-06 novembre 2025 : WNE, Paris Villepinte

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

LA LETTRE DU SYCABEL

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

N°30 JUIN 2025 SPÉCIAL TÉLÉCOMS ET DATA

DOSSIER

Analyse comparative d'impact carbone des produits

Influence des bases de données environnementales

Tous les acteurs de la filière industrielle des infrastructures numériques ont intégré l'enjeu stratégique et l'impérative nécessité de la réduction rapide de l'empreinte carbone du numérique qui permettra aussi d'augmenter l'efficacité énergétique et la décarbonation de beaucoup d'autres secteurs et usages.

Si l'essentiel de l'impact environnemental du numérique est dû à la consommation énergétique des terminaux et à celle des datacenters, il est primordial de se pencher également sur les infrastructures des réseaux de télécommunication. Ces dernières, bien que moins visibles, supportent toutes les communications. Les études ADEME/ARCEP ont notamment démontré que la consommation énergétique d'une ligne fibre est jusqu'à quatre fois inférieure à celle d'une ligne cuivre.

Au cœur de cet enjeu se trouve la production de câbles et de composants pour les infrastructures de réseaux de télécommunication. Une récente étude du Sycabel sur l'impact environnemental d'un câble optique avait permis de comprendre pourquoi le lieu de production a une très forte influence sur l'impact carbone d'un câble à fibres optiques : indépendamment de toute considération financière ou technique, un câble produit en Chine ou en Inde a un impact carbone environ 2 fois plus important qu'un câble produit en France.

Afin de mettre en place de réelles politiques d'achats responsables, les donneurs d'ordre ont besoin de données d'impact environnemental produit fiables et comparables. A cette fin, les industriels du SYCABEL ont initié une étude comparative d'analyses de cycle de vie (ACV) de produits. En analysant des ACVs de câbles et de boîtiers optiques, cette étude a permis de mettre en évidence les principales recommandations à destination des industriels qui réalisent des ACVs et des acheteurs qui veulent faire du poids carbone produit un critère différenciant dans leur politique d'achat responsable. En utilisant des outils et base de données de facteur d'émissions différents, le tout sous un cadre commun d'analyse, il en ressort que les impacts sont comparables, avec néanmoins une incertitude de modélisation de +/-17%. Cette incertitude est principalement liée aux différences des facteurs d'émissions des matières premières d'une base de données commerciales à une autre, faute d'harmonisation.

Le présent document présente une synthèse des résultats de l'étude comparative et des recommandations pour réaliser une ACV et analyser les résultats.

Nous contacter
11-17, rue de l'Amiral Hamelin – 75016 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10 | Mail: dg@sycabel.com | www.sycabel.com

SYCABEL

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

Bien comprendre la fiche technique d'un câble optique

DOSSIER TECHNIQUE FIBRE OPTIQUE
FICHE N°11

JUIN 2025

Préambule

La fiche technique est la carte d'identité d'un câble. Il est essentiel qu'elle permette une analyse claire et objective des caractéristiques du câble au regard du cahier des charges du projet et d'autres propositions concurrentes.

Les fabricants de câbles à fibres optiques ne sont pas toujours tenus de présenter les performances des câbles selon des critères spécifiques. Il faut donc distinguer au travers des fiches techniques proposées quelles sont les qualités et performances réelles d'un câble pour s'assurer qu'il réponde parfaitement aux besoins définis.

La compréhension d'une fiche technique est indispensable pour :

- **choisir un câble à fibres optiques en ayant une vision précise de ses performances qualitatives au regard du cahier des charges,**
- **pour comparer objectivement différents câbles pouvant présenter des spécificités issues de critères ou de méthodes d'évaluation distincts.**

Cet article présente la composition d'une fiche technique d'un câble à fibres optiques et de ses spécificités, suivi de l'étude d'un «cas d'école» et de la conclusion portée par les experts du SYCABEL.

17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10 | Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

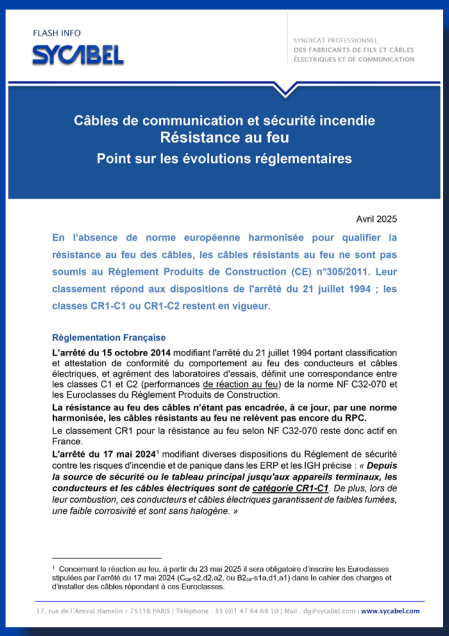

FLASH INFO

SYCABEL

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

Câbles de communication et sécurité incendie
Résistance au feu
Point sur les évolutions réglementaires

Avril 2025

En l'absence de norme européenne harmonisée pour qualifier la résistance au feu des câbles, les câbles résistants au feu ne sont pas soumis au Règlement Produits de Construction (CE) n°305/2011. Leur classement répond aux dispositions de l'arrêté du 21 juillet 1994 ; les classes CR1-C1 ou CR1-C2 restent en vigueur.

Règlementation Française

L'arrêté du 15 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 21 juillet 1994 portant classification et attestation de conformité du comportement au feu des conducteurs et câbles électriques, et agrément des laboratoires d'essais, définit une correspondance entre les classes C1 et C2 (performances de réaction au feu) de la norme NF C32-070 et les Euroclasses du Règlement Produits de Construction.

La résistance au feu des câbles n'étant pas encadrée, à ce jour, par une norme harmonisée, les câbles résistants au feu ne relèvent pas encore du RPC.

Le classement CR1 pour la résistance au feu selon NF C32-070 reste donc actif en France.

L'arrêté du 17 mai 2024[1] modifiant diverses dispositions du Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et les IGH précise : *« **Depuis la source de sécurité ou le tableau principal jusqu'aux appareils terminaux, les conducteurs et les câbles électriques sont de catégorie CR1-C1**. De plus, lors de leur combustion, ces conducteurs et câbles électriques garantissent de faibles fumées, une faible corrosivité et sont sans halogène. »*

[1] Concernant la réaction au feu, à partir du 23 mai 2025 il sera obligatoire d'inscrire les Euroclasses stipulées par l'arrêté du 17 mai 2024 (C_{ca}-s2,d2,a2, ou $B2_{ca}$-s1a,d1,a1) dans le cahier des charges et d'installer des câbles répondant à ces Euroclasses.

17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10 | Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

SYCABEL

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

LES CÂBLES DANS LA CONSTRUCTION
REACTION AU FEU ET EUROCLASSES

REJOIGNEZ-NOUS SUR LINDEKIN